



Secrétariat Général de la Ville de Paris

2021 SG/DJS/CASVP 75 – Transformations Olympiques – Subventions 45 400€ (22 700€ Ville de Paris, 22 700€ Fonds de dotation Paris 2024) et conventions entre la Ville de Paris et 6 associations dans le cadre du dispositif « Sport Senior en plein air »

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par décision en date du 13 septembre 2017, le Comité International Olympique (CIO) a désigné Paris ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

La Ville de Paris s'est engagée à organiser des Jeux sobres et durables, utiles aux Parisiennes et Parisiens qui puissent servir d'accélérateur aux politiques publiques en faveur de notre territoire et de la construction métropolitaine. C'est cette ambition qui a conduit à l'élaboration des 20 mesures du programme héritage « Transformations Olympiques » dévoilé en 2019. Le projet s'inscrit dans la mesure 15 du plan héritage « Transformations Olympiques » ambitionnant un double objectif de santé et de bien-être.

Cette ambition de construire des Jeux utiles est partagée par Paris 2024 qui a créé en 2020 le « Fonds de dotation Paris 2024 » (FDD Paris 2024) dans le cadre de sa stratégie Impact & Héritage. Doté de 50M€, c'est la première fois dans l'histoire des Jeux que le comité d'organisation et les parties prenantes définissent une stratégie commune et lancent des projets héritage aussi tôt dans l'évènement.

Le projet s'inscrit dans la mesure 15 du plan héritage « Transformations Olympiques » ambitionnant un double objectif de santé et de bien-être. Le rôle du sport dans la prévention des maladies est en effet désormais largement admis. L'activité physique ralentit les changements physiologiques liés à l'âge, améliore la santé des personnes âgées dans ses trois dimensions physique, psychique et sociale, et contribue à la prévention des pathologies chroniques liées au grand âge

Ces activités, bien qu'en croissance, restent encore émergentes. C'est pourquoi Paris souhaite favoriser l'initiation et la reprise d'activités physiques pour les seniors. Près de 5000 parisiens de plus de 55 ans bénéficient ainsi de cours gratuits proposés par les éducateurs de la Ville de Paris dans le cadre de Paris Sport Senior et près de 2000 parisiens

pratiquent une activité physique dans les clubs seniors du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP).

Ce projet « sport senior en plein air » est complémentaire aux actions du service public parisien et vise à s'appuyer sur le mouvement sportif et les clubs pour favoriser l'activité physique des seniors à Paris : les clubs et les comités volontaires proposeront aux seniors parisiens de plus de 55 ans des activités sportives régulières, plusieurs fois par semaine et en extérieur prioritairement d'avril à octobre quand les conditions météorologiques le permettent. L'objectif de cette première année expérimentale est de s'appuyer sur les clubs et comités volontaires, d'évaluer l'impact et identifier les bonnes pratiques pour accroître progressivement cette offre nouvelle jusqu'en 2024. Ce projet est soutenu par le Fonds de Dotation Paris 2024 et soutient six clubs et comités ayant souhaité collaborer avec la Ville de Paris en proposant des activités diversifiées et complémentaires.

Afin de faciliter les démarches administratives auprès de ces six associations, il est proposé de conclure une convention de financement pour subventions entre la Ville de Paris et le FDD Paris 2024. La convention précitée a pour objet de définir les modalités de subventionnement des projets tout en désignant la Ville de Paris comme opérateur du dispositif « Sport senior en plein air », le FDD Paris 2024 ayant la qualité de financeur.

Je vous propose dès lors d'approuver la convention de financement pour subventions entre la Ville de Paris et le FDD Paris 2024.

Je vous propose dès lors de soutenir les 6 initiatives dont :

- 1. Le Paris Université Club en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 5 000€, le FDD Paris 2024 prévoyant également de soutenir le club à hauteur de 5 000 €. Le PUC est le plus gros club omnisports de Paris domicilié dans le 13^{ème} arrondissement et comptant près de 6 000 licenciés.**

Ce projet consiste à proposer une pratique multisports régulière à travers des cycles sportifs de 4 à 6 semaines : athlétisme, jeux de raquette et sports de combat, sports collectifs. Le PUC assurera deux à trois séances hebdomadaires de 3h pour environ 50 seniors à proximité du stade Charléty, en s'appuyant notamment sur les usagers du CASVP désirant pratiquer une activité sportive.

- 2. La FSGT 75 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 2 500 €, le FDD Paris 2024 prévoyant également de soutenir le club à hauteur de 2 500€.** La FSGT est une association omnisports forte de 450 clubs affiliés et parmi les composantes majeures de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT).

Ce projet consiste à développer la pratique du football en marchant qui consiste à adapter les règles du football pour les rendre accessibles à un public senior : interdiction de courir, de contacts entre joueurs, pour le

ballon de dépasser une certaine hauteur. Le comité assurera deux séances hebdomadaires de 2h sur des TEPs parisiens pour 200 seniors au total à l'année, de janvier à décembre 2022, en s'appuyant notamment sur les usagers du CASVP désirant pratiquer une activité sportive.

- 3. Le Comité Départemental de Badminton de Paris en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 5 000 €, le FDD Paris 2024 prévoyant également de soutenir le club à hauteur de 5 000€.** Le comité qui assure la promotion, le développement et la représentation de la discipline du badminton de 4 300 licenciés à Paris

Ce projet consiste à assurer des séances mélangeant plusieurs publics dans une ambition intergénérationnelle. Le comité assurera deux séances de janvier à décembre 2022 pour 40 seniors dans des espaces extérieurs encore à déterminer, en s'appuyant notamment sur les usagers du CASVP désirant pratiquer une activité sportive.

- 4. Le Comité départemental de Handball de Paris en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 3 700 €, le FDD Paris 2024 prévoyant également de soutenir le club à hauteur de 3 700€.** Le comité parisien de handball assure la promotion, le développement et la représentation de la discipline à Paris avec 1991 adhérents.

Ce projet consiste à proposer des nouvelles activités autour de la pratique du handfit dans les parcs et jardins auprès du public seniors. Le handfit offre aux usagers une démarche de maintien, d'amélioration ou de restauration de sa santé. Le comité assurera deux séances hebdomadaires de mars à octobre 2022 pour 12 seniors, dans des espaces extérieurs encore à déterminer, en s'appuyant notamment sur les usagers du CASVP désirant pratiquer une activité sportive et la communication du comité.

- 5. Le Comité de Paris Tennis en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 4 000 €, le FDD Paris 2024 prévoyant également de soutenir le club à hauteur de 4 000€.** L'organisme est un comité qui assure la promotion, le développement et la représentation de la discipline du tennis de 39 504 licenciés à Paris.

Ce projet consiste à proposer des séances de tennis à des seniors isolés et sans pratique sportive dans son centre de la Porte des Lilas (20ème). Le comité assurera deux séances hebdomadaires d'1h pour 8 seniors par semaine, de janvier à décembre 2022, en s'appuyant notamment sur les usagers du CASVP désirant pratiquer une activité sportive.

- 6. La Jeunesse Athlétique de Montrouge Omnisports (JAM) en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 2 500 €, le FDD Paris 2024 prévoyant également de soutenir le club à hauteur de 2 500€.** La JAM est un club omnisport du 14^{ème} de 700 licenciés.

Ce projet consiste à proposer des activités de course à pied et de remise en forme. La JAM assurera deux séances hebdomadaires au Parc Montsouris et à la Cité Universitaire (14ème) pour 30 seniors chaque semaine de janvier à décembre 2022, en s'appuyant notamment sur les associations de proximité pour l'identification du public.

Un prestataire sera désigné début 2022 pour évaluer l'impact des projets et les bonnes pratiques pour accentuer l'offre de sport senior en plein air jusqu'en 2024.

Les dépenses correspondantes, d'un montant total de 22.700 euros seront imputées sur la section de fonctionnement du budget de la Ville de Paris de 2021 ou des années suivantes, sous réserve des décisions de financement correspondantes.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de
Paris

|